

Appel à projets national 2016-2017

Programme National pour l'Alimentation (PNA)



FICHE DE CANDIDATURE

Intitulé du projet : "Accompagner la transition alimentaire par l'expérimentation de démarches participatives (Projets Alimentaires Territoriaux locaux) "

Région : Auvergne Rhone-Alpes

Structure porteuse du projet : Parc naturel régional du Vercors

Type de structure (statut) : Syndicat mixte

Adresse postale : 255 chemin des fusillés – 38250 Lans-en-Vercors

Courriel, téléphone : info@pnr-vercors.fr 04.76.94.38.26

Nom et coordonnées de la personne responsable de la structure :

Jacques Adenot, Président du Parc naturel régional du Vercors

Maison du Parc - 255, chemin des Fusillés - 38250 Lans-en-Vercors

Coordinateur du projet (nom de la personne, fonction et coordonnées):

Djamilia Bazoge, chargée de mission Alimentation Santé Territoires

djamilia.bazoge@pnr-vercors.fr / 04.76.94.38.28

Thématique(s) du PNA associée(s) :

Cocher s'il s'agit : **Case à cocher** Cas à enjeu alimentaire territorial (PAT)

Case à cocher Cas à enjeu environnemental forte

Case à cocher Cas à enjeu nutrition/santé forte

Case à cocher Cas à enjeu sociale forte

Public(s) cible(s) (qui et combien de personnes):

Public ciblé par la transition alimentaire : ensemble de la population des territoires accompagnés (environ 50 000 habitants)

Public participant à la démarche : réunions publiques et de travail, actions réalisées (500 personnes)

Jeunes (préciser)	Professionnels (préciser)	Personnes incarcérées	Personnes démunies	Personnes à l'hôpital et/ou seniors	Grand public	Autres (préciser)
Convives : - des restaurants scolaires, écoles et collèges - des centres de vacances - des multi-accueil petite enfance <i>Variable selon les territoires accompagnés</i>	Producteurs - Artisans des métiers de bouches - Restaurateurs - Personnels d'encadrement des temps repas (scolaires, centres de vacances) Educatuers		Probable, <i>Selon les territoires accompagnés</i>	- Convives des Ehpad <i>Selon les territoires accompagnés</i>	Associations de consommateurs	- Elus - techniciens des collectivités locales

Résumé du projet (cible, actions et objectifs principaux, en 10 lignes maximum) :

Les territoires de Grenoble Alpes-Métropole, du Pays Voironnais, de la communauté des communes du Grésivaudan, d'Alpe Sud Isères, des Parcs naturel régionaux de Chartreuse et du Vercors, ont défini collectivement pour 2016-2020 leur Stratégie Agricole et Alimentaire Inter-territoriale (SAAIT) - équivalent à un PAT - afin de favoriser la préservation et la transmission du foncier agricole et l'emploi en agriculture et augmenter la part des productions locales et de qualité dans les assiettes. Sur chacun des territoires des besoins ont été identifiés et des envies d'agir repérées. L'intention de ce projet est donc d'**accompagner 5 collectivités en transition alimentaire** en engageant une démarche expérimentale et prospective multi-acteurs (élus/parents/agriculteurs/restaurateurs, etc). Le Parc naturel régional du Vercors et le CPIE, fort de leurs expériences et compétences en construction et animation de démarches participatives, proposent d'accompagner les collectivités pour animer l'émergence de leurs PAT Locaux. Ce projet basé sur des échanges et de la co-construction entre les territoires donnera lieu à une valorisation et à la production d'un outil méthodologique transférable et reproductible.

Partenaires impliqués et leurs contributions :

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions (technique, financière, etc.)
		Acquises (préciser)
Grenoble Alpes Métropole	EPCI	Technique : Suivi du projet accompagné sur son territoire, en coordination avec les partenaires Financière : 100% en auto-financement

		= valorisation du temps de travail à hauteur de 8 jours + frais de logistique
Alpes Sud Isère	EPCI(s)	Technique : Suivi du projet accompagné sur son territoire, en coordination avec les partenaires Financière : 100% en auto-financement = valorisation du temps de travail à hauteur de 8 jours + frais de logistique
Comcom du Grésivaudan	EPCI	Technique : Suivi du projet accompagné sur son territoire, en coordination avec les partenaires Financière : 100% en auto-financement = valorisation du temps de travail à hauteur de 8 jours + frais de logistique
Parc naturel régional de Chartreuse	Syndicat mixte	Technique : Suivi du projet accompagné sur son territoire, en coordination avec les partenaires Financière : 100% en auto-financement = valorisation du temps de travail à hauteur de 8 jours + frais de logistique
Parc naturel régional du Vercors	Syndicat mixte	Technique 1 : Coordination du projet, communication et production d'un outil global de valorisation du projet : 20 jours Financière 1 : 20% en auto-financement Technique 2 : Suivi du projet accompagné sur son territoire, en coordination avec les partenaires Financière 2 : 100% en auto-financement = valorisation du temps de travail à hauteur de 8 jours + frais de logistique
CPIE Vercors	Association	Technique : Volet technique – Démarche participative / Accompagnement / Sensibilisation : 66 jours = Accompagnement des 5 projets (12 jrs/projet +6 jrs sur la communication/production de l'outil de valorisation) Financière : 20% en autofinancement

Budget global estimé : 62464 euros

Subvention demandée : 42000 euros soit 68 % du projet

Echelle de mise en oeuvre: locale Caser à poche Caser à cocher Case à cocher

Durée du projet : 18 mois

Calendrier prévisionnel (dates et étapes clefs du projet) :

Les différentes phases du projet	Echéances
<p>Phase 1 : Sensibilisation et engagement politique des territoires dans une démarche d'émergence de leur PAT local</p> <p>Étape 1 : Construire les outils nécessaires à la sensibilisation, à l'information des territoires sur l'accompagnement Étape 2 : Diffuser/communiquer/sensibiliser autour de l'opportunité d'accompagnement à l'émergence de PAT locaux Étape 3 : Choix et engagement des collectivités = Réunion du Copil projet – SAAIT élargi (pilote, référents territoriaux et CPIE)</p>	Mars 2017 à fin avril 2017
<p>Phase 2 : Co-construction des projets alimentaires territoriaux/ locaux</p> <p>Étape 1 : Mobiliser les acteurs et partenaires et construire le déroulé de la démarche territoriale = Rencontre inter-territoriale n°1 : membres du copil projet + référents des 5 copils locaux Étape 2 : Mise en œuvre de la démarche participative pour la construction des PAT locaux 1 – Réaliser un diagnostic partagé avec les acteurs 2 – Valider le diagnostic, partager et prioriser les axes de travail = Rencontre inter-territoriale n°2 : membres du copil projet + référents des 5 copils locaux 3 – Mettre en œuvre de « chantiers » 4 – Planifier le suivi et la gouvernance des PAT locaux</p>	Avril 2017 à mars 2018
<p>Phase 3 : Mutualisation inter-territoriale et la valorisation des démarches et des actions mises en œuvres</p> <p>= Rencontre inter-territoriale n°3 : membres du copil projet + référents des 5 copils locaux 1- Conception et réalisation d'un outil de valorisation de la démarche et de transférabilité/reproductibilité de la méthodologie 2- Diffusion de l'outil</p>	Avril 2018 à fin juin 2018

Etat d'avancement de l'action : Action nouvelle Développement d'un projet existant (préciser)

Outils, livrables attendus :

- 5 documents PAT locaux rédigés
- 1 outil de valorisation global du projet : guide méthodologique

Indicateurs de réalisation et d'évaluation:

- nombre de démarches d'émergence de PAT abouties : document rédigé, Intégration des PAT locaux dans les programmes d'actions globaux des collectivités accompagnées (ancrage de la politique alimentaire définie dans les politiques publiques)
- nombre et diversité des participants aux différents temps de rencontres pour chacun des territoires accompagnés et aux rencontres interterritoriales
- appropriation d'outils et démarches participatives par les techniciens de chacun des territoires
- qualité, originalité des programmes d'actions élaborés
- qualité, originalité de l'outil de valorisation réalisé
- nombre et diversité des canaux de diffusion de l'outil de valorisation produit

Valorisation envisagée:

Conception d'un outil de valorisation global du projet dont la forme sera à définir par les territoires accompagnés (guide méthodologique, film, etc...), capitalisant les expériences menées, à des fins de transfert et mutualisation pour d'autres territoires en transition alimentaire qui souhaiteraient s'engager dans des démarches de PAT – Diffusion de l'outil notamment dans le cadre du centre de ressources AST

Documents à joindre au dossier de candidature :

- ✓ **Dossier de demande de subvention** (maquette financière, lettre de demande de subvention et RIB) ou **Cerfa 12156-03** pour les associations uniquement.
- ✓ **Présentation du projet** en 5 feuilles recto-verso maximum.

Le dossier complet devra être envoyé par courriel à la DRAAF/DAAF ainsi qu'en 2 exemplaires par courrier avant le **30 novembre 2016**.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Code du projet (REG-AAP2016-n°):

Points forts:

Points faibles:

Sélectionné

Admissible mais non sélectionné

Non admissible

Note et appréciation :